

**COMPTE – RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 16 novembre 2020**

Présents : M. LEGRAND Jean-Luc, **maire**

Mme GRILLE Edith, Mme SERGEANT Séverine, M. CURLY Jean-René : **Adjoint**

Mmes FUMEY-HUMBERT Anne-Marie, RODRIGUEZ Eliane, FACON Lucie **Conseillères
municipales**

MM FACON David, DODET Marcel, COULON Jean-François, POUTHIER Philippe, MORLAT Cédric,
MEURIOT Guy, EICH Cédric (arrivé à 20h05) **Conseillers municipaux**

Excusés: M. MOUQUOD Maxime donne pouvoir à M. LEGRAND Jean-Luc

Secrétaire de séance : Mme Séverine SERGEANT

Monsieur le maire ouvre la séance à 20h en donnant lecture de l'état civil.

❖ **Programmation des coupes ONF 2021**

Les coupes de bois se feront dans les parcelles n° 19, 29af, 29r.

→ *Arrivée de M.EICH Cédric à 20h05*

❖ **Instauration du RIFSEEP (Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, Sujétions, Expertise et Engagement Professionnel du poste)**

Notre employé communal a été sollicité par une autre commune. De manière à pouvoir le conserver dans nos services, nous devons le rémunérer à hauteur de ce qui lui était proposé ailleurs. Cette augmentation de rémunération se traduira par l'attribution d'un montant plus important de prime de fin d'année, c'est pourquoi la somme globale à attribuer est en augmentation.

Par ailleurs, après avoir remarqué des erreurs dans son avancement de carrière, ceci a été remis à jour en partenariat avec le Centre de Gestion. Mais il apparait une perte financière mensuelle. Elle sera absorbée par le versement mensuel d'une part de l'IFSE à l'agent communal.
L'autre part d'IFSE (somme globale 3000 €) sera versée en décembre à l'ensemble des agents (répartition par le Maire).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, ADOPTE à l'unanimité la mise en place de ce régime indemnitare et de ces modalités d'application.

❖ **Représentant de la commune au sein de l'Association Foncière Parcey-Goux.**

M. MOUQUOD Maxime est nommé représentant de Villette-lès-Dole au sein de cet organe.

❖ **Lecture synthétique du rapport annuel du SYDOM** (rapport consultable en mairie)

❖ **Encaissement d'un chèque**

En règlement du fermage de M. ROUSSOT Joël.

❖ **Point financier par Mme GRILLE Edith**

❖ **Point travaux**

- Pose d'un rideau métallique à l'atelier communal, électricité à remettre aux normes.
- Le linoléum de la maternelle a été installé.
- Une subvention de 30 % a été accordé par le Conseil Départemental pour les travaux de la volige du logement communal.

❖ **Taxe aménagement**

Il n'y aura pas d'augmentation de la taxe d'aménagement en 2021.

❖ **QUESTIONS DIVERSES :**

- La classe de Goux fait une demande de participation pour une classe verte à Lamoura, 10 élèves résidant Villette-lès-Dole sont concernés. La subvention correspondante sera attribuée au moment voulu.
- La commission bois s'est réunie pour le marquage des affouages. Le tirage au sort se fera exceptionnellement en mairie (rassemblements interdits). Les affouagistes en seront informés.
- Achat de petit matériel aux employés communaux (élagueuse sur perche).
- La commune a reçu l'attestation d'assurance qui couvre les chevaux parqués dans le pré communal.
- En ce qui concerne la voie verte, M. le Maire a effectué une visite sur le terrain avec Mmes LEDET, MORIZOT et GUIBELIN chargées du projet au Grand Dole. Il restera à la charge de la commune, la somme de 13 500 €, après avoir retiré les subventions accordées.
- Une réflexion est nécessaire pour l'achat de panneaux électoraux, dans le cadre des élections régionales et départementales, simultanées en 2021. Nous sommes dans l'attente de directives préfectorales.
- Point sur la vidéo-surveillance afin de répertorier les endroits stratégiques et les besoins.
- Une pétition est arrivée en Mairie concernant les coupures d'électricités fréquentes. M. le maire l'a transmise au Directeur Général des Services de la Ville de Dole. (les bois concernés se situent sur le territoire de Goux).
- Point sur les travaux d'aménagement du rond-point, entrée nord.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.

Fait à VILLETTE-LÈS-DOLE le 20 novembre 2020

Le Maire,

Jean-Luc LEGRAND

